

CR réunion Services Techniques suite comité consultatif
« Sécurisation de l'avenue Charles de Gaulle »

Le 04/05/2021

Présents

Anaïs Laub, Aloïs Charpentier, Jacky Gibert, Emmanuel Blanchet, Marc FORNASARI

Les points suivants sont évoqués suite à la présentation à Aloïs des idées et propositions issues du comité.

La création d'un giratoire supplémentaire est coûteuse et son efficacité n'est pas prouvée. Sa présence ne mettra pas fin à l'incivilité et au non-respect de la signalisation.

Il apparaît que complexifier la circulation sur l'avenue risque de pousser les usagers à emprunter les voies adjacentes, ce qui reporterait potentiellement le problème sur lesdites voies tout en dénaturant la fonction originelle de l'avenue du Général De Gaulle (une voie à fort trafic pratique pour les activités professionnelles, qu'il s'agisse de poids lourds ou de mouvements pendulaires).

L'implant de massifs fleuris sur les croisements bouche la visibilité et fait ralentir, mais des remarques ont déjà été faites par le passé à ce niveau, la solution ne plaisait pas et était ressentie comme plus accidentogène.

L'installation de chicanes serait difficile car trop gênantes pour les poids lourds, et reporterait leur trafic sur des voies adjacentes, ce qui poserait plus de problèmes.

Une zone 30 serait contre-productive au vu de la nature de l'avenue et de ses fonctions. Elle pourrait reporter une part de la circulation ailleurs.

Il serait préférable de maintenir le rôle principal de cette voie tout en la sécurisant par rapport aux rues adjacentes.

Cet axe majeur est somme toutes peu accidentogène : 1 accident matériel a été reporté sur 4 ans, qui plus est l'accident en question n'a été provoqué que par le chauffeur concerné sans impliquer de tiers.

Revêtements phoniques : coûtent très cher pour une amélioration à peine perceptible. Végétaliser plus pour isoler phoniquement le voisinage serait une autre solution, mais difficile à mettre en œuvre.

La réflexion menée est en adéquation avec l'étude en cours sur la sécurisation des modes de déplacements doux.

Importance d'accroître la protection des passages piétons/cyclistes. Envisager un revêtement de couleur au carrefour De Gaulle/Verlaine car les passages piétons sont proches du croisement.

Les contrôles policiers devront être plus fréquents. Il semble, au vu des points évoqués ci-dessus, que ce soit la solution la plus efficace pour réduire les incivilités et la vitesse.

La vitesse excessive ressentie n'est pas conforme à la réalité (cf. chiffres du document initial) : seuls 2% des véhicules passant roulent au-dessus des 60km/h.

Une réduction visuelle pourra être mise en place lors de la réfection de la voirie, cette solution pourrait être efficace et ne poserait à priori pas de problèmes supplémentaires.

Une réflexion globale de la signalisation est à planifier : des indications existent déjà sur le rond-point Anna Politkovskaïa, cependant ils sont peut-être mal positionnés et pas assez visibles.

Etudier la végétalisation du côté droit (sens Blois/Vineuil), l'autre côté étant déjà occupée par des arbres.

Marquer la séparation de la piste cyclable avec un cheminement piéton.

Définition du classement T4 → La voie doit résister au passage de 50 poids lourds par jour pendant 20 ans.